

**MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

**Le 15 septembre 2014**

Session d'ajournement du Conseil municipal,  
tenue le 15 septembre 2014, à 20 h 30,  
au bureau municipal, 66 chemin Auckland,  
présidée par monsieur le maire Yann Vallières  
et à laquelle assistent les conseillers  
Marc Bégin, Audrey Turgeon,  
Lee Brazel, Julie Pouliot et Pierre Blouin.

Perry Bell est absent.

Le secrétaire-trésorier, Gaétan Perron, est aussi présent.

**1 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2014-09-12**

Monsieur le maire constate le quorum.

Il est proposé par *Pierre Blouin*

D'ouvrir la présente séance d'ajournement à 20 : 40 heures

ADOPTÉ

**2. SUJETS REPORTÉS**

**7.1.2 Indicateurs de gestion**

Le directeur donne des informations sur les indicateurs de gestion 2013.

**7.2.1 Borne-sèche**

Daniel Fortier, chef-pompier, et Alain Pouliot, contremaître municipal se rendront rencontrer les propriétaires du 50 route Clifton-Ouest afin d'installer une borne-sèche alimenté par leur étang.

**7.2.2 Projet Bon-pied, Bon-oeil**

**2014-09-13**

Il est proposé par *Julie Pouliot*

Et résolu de prendre entente avec la Sûreté du Québec (Lt Rose à Cookshire) afin de présenter à la population le projet Bon-pied, bon-œil aussitôt que possible en octobre ou novembre 2014.<sup>i</sup>

ADOPTÉ

### **7.3.2 Abrasifs pour entretien d'hiver**

#### **2014-09-14**

Considérant que l'ouverture des appels d'offres pour le sable d'entretien d'hiver aura lieu le 26 septembre 2014 et que la prochaine séance du conseil aura lieu le 6 octobre 2014;

Il est proposé par *Lee Brazel*

Et résolu :

Accorder le contrat de traitement de la pile au liquide Calclo Traxion au coût de 7,71 \$ la tonne métrique à Calclo Inc;

D'autoriser le directeur général à octroyer le contrat de fourniture de 2000 tonnes de sable et de préparation des abrasifs au plus bas soumissionnaire conforme considérant que ce contrat sera entériné à la prochaine séance du Conseil.

ADOPTÉ

### **7.4 Dossier Arsenic**

Une rencontre est organisée le lundi 22 septembre 2014 à la Place Auckland afin d'informer les abonnés du réseau d'aqueduc du problème de concentration de l'arsenic dans l'eau potable. Sonia Boivin et Isabelle Samson, médecins représentant l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie assisteront à cette présentation.<sup>ii</sup>

## **3 PÉRIODE DE QUESTIONS SUJETS TRAITÉS**

Il n'y a pas d'assistance.

## **4 DIVERS**

### **4.1 Conteneur au garage municipal**

#### **2014-09-15**

Il est proposé par *Pierre Blouin*

Et résolu de mettre fin à la location du conteneur après la période de cueillette des gros rebuts en octobre.

ADOPTÉ

## **CLÔTURE DE LA SESSION.**

#### **2014-09-16**

Il est proposé par **Marc Bégin**

de clore la présente session à 21:10 heures, l'ordre du jour étant épuisé.

***Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.***

---

***Yann Vallières, maire***

---

***Gaétan Perron, secrétaire-trésorier***

---

<sup>i</sup> Communication avec le Lt Rose le 2014-09-16

<sup>ii</sup> Convocation de la population le 2014-09-16 et confirmation avec l'Agence de la Santé